

# Bref

CENTRE D'ETUDES ET DE RECHERCHES SUR LES QUALIFICATIONS

## ENTRER SUR LE MARCHÉ DU TRAVAIL AVEC UN BACCALAURÉAT

*Près de 70 000 jeunes ont quitté le système scolaire en 1992, immédiatement après avoir obtenu un baccalauréat. Ils représentent 11% de ceux qui, cette année-là, ont cessé de se former pour entrer dans la vie active. Qui sont-ils ? Comment le marché du travail les a-t-il intégrés ? Quelles conditions d'emploi leur ont été réservées ? Du bac général au bac professionnel, en passant par le bac technologique, l'enquête « Génération 92 », réalisée par le Céreq sur les sortants du système éducatif, permet de mieux cerner l'insertion professionnelle et le début de carrière de ces jeunes, en fonction notamment de la spécialité de formation qu'ils ont suivie.*

Entrer dans la vie active après le bac relève d'un choix où l'envie de travailler, le besoin de gagner sa vie, la lassitude de l'école, l'ont emporté sur l'idée largement partagée qu'il vaut mieux poursuivre ses études le plus longtemps possible. Les bacheliers professionnels qui ont obtenu leur diplôme en 1992, ont largement arbitré en ce sens : la grande majorité d'entre eux est entrée sur le marché du travail. Les bacheliers technologiques et plus encore les bacheliers généraux qui ont fait ce choix ont eu en revanche un comportement atypique : la poursuite d'études est devenue la règle pour la plupart d'entre eux (cf. tableau ci-dessous). Ces différences reflètent en partie la diversité des parcours scolaires des bacheliers.

Trois moments permettent de caractériser les parcours scolaires des différents bacheliers qui se sont présentés sur le marché du travail en 1992. Le premier est l'entrée en classe de sixième. Elle s'est effectuée « à l'heure », c'est-à-dire à onze ans, dans plus de 9 cas sur 10 pour les bacheliers généraux, dans 8 cas sur 10 pour les bacheliers technologiques, et dans 7 cas sur 10 pour les bacheliers professionnels. Le second est le moment de l'orientation professionnelle. Elle est précoce pour les bacheliers professionnels puisque 9 sur 10 ont quitté la voie « générale » pour préparer un CAP ou un BEP en fin de classe de troisième, et même avant pour un tiers d'entre eux. Ce type d'orientation est quasiment absent des cursus de bacheliers généraux. Entre ces deux extrêmes, les bacheliers technologiques occupent une position intermédiaire. Choix d'entrée dans la vie active et précocité des enseignements techniques vont donc de pair. Enfin, l'orientation professionnelle précoce vers un CAP ou un BEP en fin de troisième a pour conséquence directe d'allonger d'une année le cursus de formation nécessaire pour obtenir un bac. Tout ceci contribue à différencier l'âge moyen des bacheliers au moment où ils quittent le système

scolaire : 19 ans pour les bacheliers généraux, 20 ans pour les technologiques, 21 ans pour les professionnels.

Les parcours scolaires des différents bacheliers sont également liés à l'origine sociale de leurs parents : plus le bac est professionnalisant, plus modestes sont la catégorie socio-professionnelle du père et le niveau scolaire de la mère. En revanche, les spécialités de formation (cf. tableau page 2) dépendent essentiellement de l'identité sexuelle des jeunes. Les bacheliers technologiques et professionnels qui ont suivi une spécialité de formation industrielle sont dans 9 cas sur 10 des hommes, tandis que les bacheliers tertiaires sont des femmes dans plus de 7 cas sur 10.

Autre caractéristique saillante des différents bacheliers : l'expérience professionnelle acquise avant la fin des études. Plus d'un sur deux a effectué fréquemment des petits boulots ou occupé des emplois de vacances pendant sa scolarité. Mais les bacheliers professionnels sont les seuls à avoir cumulé petits boulots fréquents et expériences conséquentes dans le cadre de stages de formation en entreprise. Cette

### LES BACHELIERS SORTANT DU SYSTÈME ÉDUCATIF EN 1992

Baccalauréat	Nombre de		Taux de sortie
	reçus	sortants*	
<b>Général</b>	272 366	10 536	<b>4 %</b>
<b>Technologique</b>	118 860	19 706	<b>17 %</b>
<b>Professionnel</b>	44 933	35 987	<b>80 %</b>

\* Nombre estimé.

Sources : ministère de l'Éducation nationale ; enquête « Génération 92 » du Céreq.

immersion dans le monde du travail avant la fin des études constitue un atout en début de vie active, atout d'autant plus important qu'il correspond à des expériences professionnelles diversifiées. Plus d'un tiers des bacheliers professionnels ont ainsi trouvé leur premier emploi dans une entreprise où ils avaient déjà travaillé, le plus souvent à l'occasion d'un stage de formation.

## UNE ENTRÉE SUR LE MARCHÉ DU TRAVAIL RAPIDE, DURABLE, MAIS AVEC DES STATUTS PRÉCAIRES

Les bacheliers qui décident de ne pas poursuivre leurs études sortent donc à l'issue de parcours scolaires différents mais aussi, pour certains, avec une connaissance de l'entreprise non négligeable. Cette diversité n'est pas sans effet lorsqu'ils entrent sur le marché du travail.

Un bachelier sur deux trouve son premier emploi en moins de trois mois. Mais ce temps d'accès au premier emploi est plus court encore pour ceux qui ont suivi une spécialité de formation industrielle. Sachant que 1992 n'était pas a priori une année très favorable pour débiter, on peut s'étonner de la rapidité avec laquelle ces jeunes ont amorcé leur insertion professionnelle.

La durée du premier emploi donne par ailleurs une indication de la pérennité des emplois proposés aux bacheliers débutants : un sur deux est resté au moins un an dans sa première entreprise. Si l'on combine ces deux facteurs, il apparaît que près d'un tiers des bacheliers ont occupé rapidement et durablement leur premier emploi, à l'exception des bacs professionnels industriels qui présentent un profil atypique avec un accès très rapide au premier emploi mais pour des durées plus courtes.

La première insertion des bacheliers est certes rapide et durable, mais les emplois auxquels ils accèdent sont fortement marqués par des statuts précaires. Globalement, plus des deux tiers des bacheliers débutants sont recrutés de façon temporaire, sous contrat à durée déterminée ou via l'intérim. Ce fait

particulièrement saillant pour ceux de formation industrielle, se double d'une composante supplémentaire pour les bacheliers généraux et tertiaires : près d'un tiers sont recrutés à temps partiel pour leur premier emploi. De plus, le salaire médian des débutants est à peine supérieur au SMIC (50 % sont au-dessus, 50% sont au-dessous). Enfin, les niveaux de qualification de leur emploi sont parfois en net décalage avec le niveau de formation atteint : 45 % des bacheliers professionnels et 35 % des bacheliers technologiques industriels débutent leur vie active comme ouvriers non qualifiés. Globalement, les bacheliers semblent donc faire le choix d'accéder rapidement à un emploi même si celui-ci est précaire et souvent déqualifié. Ce choix témoigne certes du besoin de légitimer leur sortie de formation et surtout de gagner leur vie, mais il montre aussi sans doute qu'ils avaient intégré les difficultés du marché du travail au début des années 90.

Les politiques publiques en direction des jeunes, très actives alors, n'ont pas été étrangères à la première insertion d'une partie des bacheliers. Les contrats en alternance (les contrats de qualification, essentiellement) ont permis à un bachelier sur dix d'occuper son premier emploi. Les contrats emploi-solidarité (CES) ont également procuré un premier emploi à 10 % des bacheliers généraux et des tertiaires.

## DES PARCOURS PROFESSIONNELS MARQUÉS PAR LA SPÉCIALITÉ DE FORMATION

Au total, les conditions d'insertion des bacheliers sortant du système éducatif témoignent de leur bonne employabilité mais aussi de leur capacité d'adaptation. Tout cela se vérifie d'ailleurs au-delà du premier emploi. Entre octobre 1992 et avril 1997, la part de temps durant laquelle les bacheliers avaient un emploi est importante, surtout pour les titulaires d'un bac professionnalisant, avec une prime significative pour ceux ayant suivi une spécialité industrielle. Pour autant, ce ne sont pas les bacheliers généraux qui ont connu le plus de chômage : après une première entrée sur le marché du travail, un tiers d'entre eux va reprendre des études, souvent longues, au point qu'en 1997 près d'un sur cinq sera de nouveau en formation. Cela explique que, entre 1992 et 1997, les bacheliers généraux ont consacré globalement 20 % de leur temps, non pas à l'emploi ou à la recherche d'emploi, mais à la formation (cf. graphique page ci-contre).

La mobilité de l'emploi apporte un éclairage complémentaire sur les premières années de vie active. Entre 1992 et 1997, elle a été plutôt faible pour la majorité des bacheliers : ils ont connu au plus deux employeurs. Lorsqu'elle est plus élevée, la mobilité va souvent de pair avec des périodes de chômage récurrent. Ce type de parcours est plus fréquent quand la spécialité de formation est tertiaire.

Le niveau et l'évolution des taux de chômage entre 1993 et 1997 confirment cette plus grande difficulté des bacheliers tertiaires à rester de façon continue en emploi. Après quatre années passées sur le marché du travail, leur taux de chô-

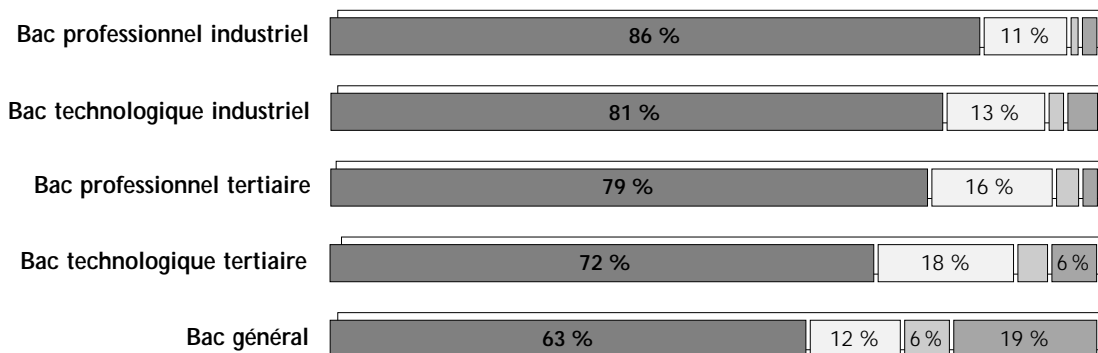
LES PRINCIPALES SPÉCIALITÉS DE FORMATION DES BACHELIERS SORTANT D'UN CURSUS PROFESSIONNALISANT			
Baccalauréat professionnel		Baccalauréat technologique	
<b>Spécialité « industrielle »</b>			
• 12 363 sortants*, dont		• 3 700 sortants*, dont	
Mécanique générale	44 %	Mécanique	31 %
Électricité, électronique	24 %	Électrotechnique	19 %
Bâtiment, travaux publics	7 %	Bâtiment, génie civil	16 %
		Chimie, biologie	11 %
		Électronique	10 %
<b>Spécialité « tertiaire »</b>			
• 23 624 sortants*, dont		• 16 006 sortants*, dont	
Comptabilité, gestion	40 %	Commerce, vente	31 %
Secrétariat	33 %	Comptabilité, gestion	25 %
Commerce, vente	19 %	Secrétariat	22 %
Hôtellerie, tourisme	6 %	Sciences médico-sociales	15 %

\* Nombre estimé.

Source : enquête « Génération 92 », Céreq.

## QU'ONT FAIT LES BACHELIERS AU COURS DES CINQ PREMIÈRES ANNÉES DE VIE ACTIVE ?

Part du temps passé **En emploi** **Au chômage** **Sans activité** **En formation** (d'octobre 1992 à avril 1997, hors service national)



Source : enquête « Génération 92 », Céreq.

mage résiste autour de 15 %. Toutefois, ces difficultés concernent surtout les jeunes formés au tertiaire administratif. Ceux formés aux spécialités du commerce ont un profil d'insertion globalement plus favorable.

De même, il convient de nuancer l'opposition entre spécialités industrielles et tertiaires. On remarquera en effet le profil particulier de certains bacheliers technologiques industriels : moins préparés à entrer rapidement dans le monde du travail que les bacs professionnels, leur début de parcours est marqué par un taux de chômage proche de celui des bacheliers de spécialité tertiaire. Cette particularité disparaît ensuite. Leur taux de chômage baisse rapidement pour se stabiliser, comme celui des bacs professionnels, autour de 5 % en 1997 (cf. graphique ci-dessous).

### CINQ ANS APRÈS...

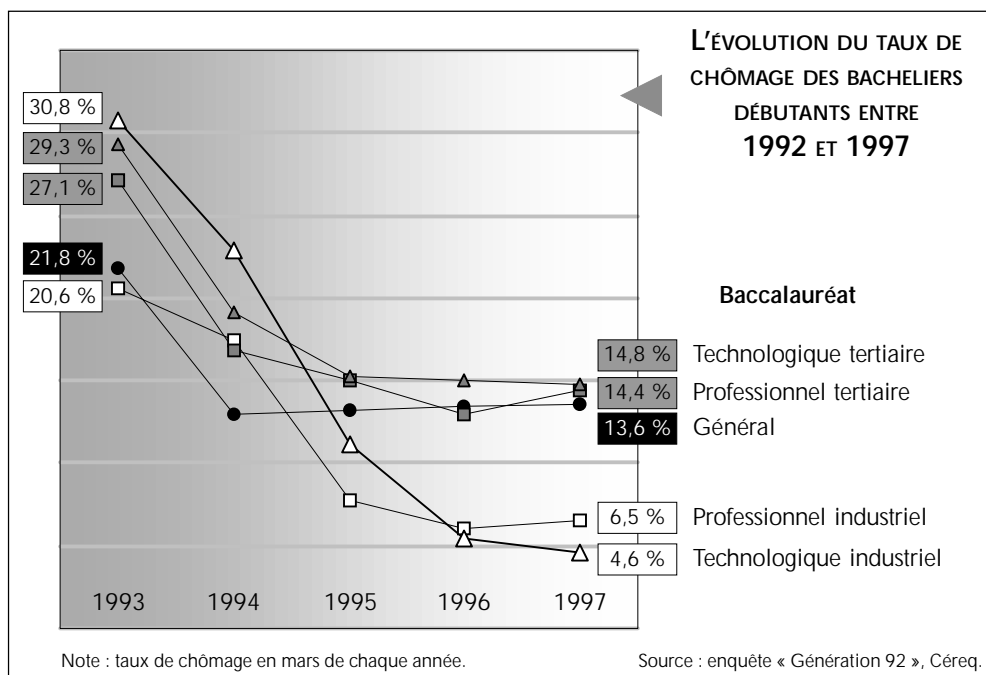
Cinq ans après leur sortie du système éducatif, la part des bacheliers qui occupent un emploi reflète parfaitement

l'avantage des formations professionnalisantes que l'on peut observer dès l'entrée sur le marché du travail, avec la même prime aux spécialités industrielles : 93 % des bacs « pro » industriels, 90 % des bacs « techno » industriels, 81 % des bacs « pro » tertiaires, 76 % des bacs « techno » tertiaires et 69 % des bacs généraux occupent un emploi en 1997. Une insertion bien établie puisqu'en moyenne ces bacheliers travaillent dans la même entreprise depuis au moins deux ans et demi.

Parmi ceux qui à cette date ne travaillent pas, les bacheliers généraux ont eu tendance à se retirer du marché du travail, la plupart du temps pour suivre une formation ; alors que les bacheliers professionnels ou technologiques sont presque tous en recherche d'emploi.

Pour ceux qui travaillent, les conditions se sont sensiblement améliorées entre le premier emploi et celui occupé cinq ans plus tard : les statuts précaires sont en net recul, les salaires ont progressé et les niveaux de qualification des emplois sont plus en phase avec les formations reçues. Mais ces évolutions ne concernent pas tous les bacheliers de la même façon.

Pour ceux qui ont une spécialité industrielle, l'évolution la plus spectaculaire concerne la nature du dernier contrat de travail. Ils ne sont plus que 16 % à occuper un emploi temporaire contre plus de 75 % lors du premier emploi. Cette tendance concerne aussi bien les bacs technologiques que professionnels. En revanche, dès le premier emploi, les titulaires d'un bac technologique ont accédé à des emplois un peu plus qualifiés. Cinq ans après cet écart perdure, voire s'est accen-



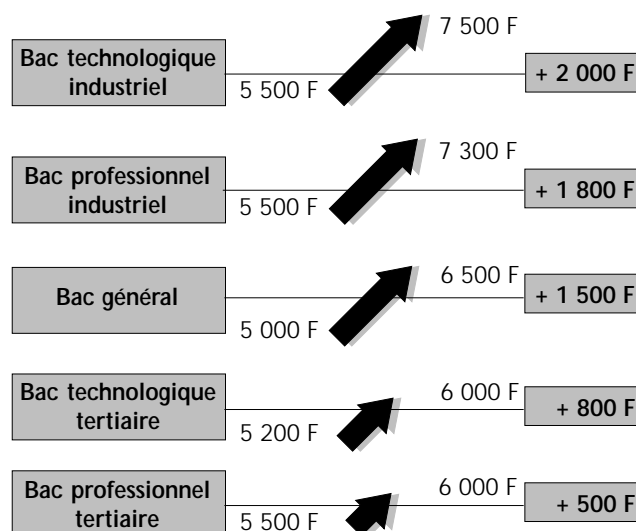
tué. Il ne se traduit pas pour autant par des salaires plus favorables (cf. graphique ci-contre).

Les bacheliers ayant suivi une spécialité industrielle ont vu leur salaire augmenter de façon analogue. Mais le marché de l'emploi auquel ils ont eu accès n'est pas tout à fait le même. Les bacheliers professionnels ont été fréquemment employés dans l'industrie et dans une moindre mesure dans le bâtiment, souvent comme intérimaires et sur des emplois non qualifiés en début de parcours. Ces secteurs les ont ensuite recrutés sur des emplois stables et plutôt comme ouvriers qualifiés. Les bacheliers technologiques ont aussi été recrutés dans l'industrie, mais dans une moindre mesure. En revanche, ils ont eu plus souvent accès au secteur tertiaire, et ce dès le premier emploi. En fin de parcours, un quart d'entre d'eux occupent d'ailleurs un emploi dans le tertiaire public avec, pour une bonne part, un statut de fonctionnaire ou assimilé.

Pour les bacheliers ayant suivi une spécialité tertiaire, les évolutions sont beaucoup moins spectaculaires. Certes, les emplois temporaires sont moins fréquents qu'en début de parcours, mais concernent encore près d'un quart des derniers emplois. Le temps partiel fléchit très peu et les évolutions de salaires sont beaucoup plus faibles que pour les bacheliers ayant suivi une spécialité industrielle. On constate également peu d'évolution des niveaux de qualification entre le premier et le dernier emploi, même si les écarts entre bac professionnel et bac technologique, déjà observés pour les spécialités industrielles existent là aussi. Enfin, les mobilités sectorielles sont très faibles. Le secteur du commerce recrute plutôt des bacheliers professionnels, le secteur public et associatif, qui avait contribué à une partie des premiers emplois via les CES, plutôt des bacheliers technologiques. Ce partage évolue peu entre le premier et le dernier emploi.

Il n'en va pas de même pour les bacheliers généraux dont les conditions d'emploi se modifient plutôt favorablement. Sans doute faut-il y voir les effets des reprises d'études. Plus

## ÉVOLUTION DU SALAIRE ENTRE LE PREMIER EMPLOI ET L'EMPLOI OCCUPÉ EN 1997



Note : évolution du salaire mensuel net médian.  
Source : enquête « Génération 92 », Céreq.

d'un tiers de ceux qui occupent un emploi en 1997 ont un niveau de qualification supérieur à celui d'employé. Un tiers est entré dans le secteur tertiaire public (administration surtout, mais aussi santé et éducation). La rémunération des bacheliers généraux est un peu supérieure à celle des bacheliers formés à une spécialité tertiaire et notamment au tertiaire administratif. Mais globalement, la hiérarchie des salaires reste nettement favorable aux jeunes issus d'une spécialité industrielle. Au-delà des profils scolaires et du caractère plus ou moins professionnalisant des cursus, les spécialités de formation jouent à l'évidence un rôle décisif dans le rythme et la nature de l'insertion professionnelle des jeunes bacheliers.

*Georgie Simon (Céreq).*

## LE BREVET DE TECHNICIEN AGRICOLE

En 1992, plus de 4 500 jeunes sont entrés dans la vie active après avoir obtenu un brevet de technicien agricole (BTA). Délivré par le ministère de l'Agriculture, ce brevet permet d'intégrer l'enseignement supérieur, au même titre que le baccalauréat général, technologique ou professionnel.

L'entrée dans la vie active des titulaires d'un BTA présente des similitudes fortes avec celle des bacheliers professionnels industriels : l'accès à un premier emploi s'effectue de façon extrêmement rapide et l'activité professionnelle, entre 1992 et 1997, est très importante. Le taux de chômage est

même plus faible, notamment en début de parcours. Le marché de l'emploi auquel accèdent les titulaires d'un BTA est très spécifique. Plus de 50 % d'entre eux vont, dès le premier emploi, travailler dans l'agriculture, 30 % comme ouvrier agricole, 20 % comme aide-familial.

Cinq ans plus tard, la place du secteur agricole est plus importante et les statuts d'emploi ont évolué : plus d'un tiers des titulaires d'un BTA sont désormais des exploitants agricoles. L'industrie agroalimentaire et la grande distribution sont les autres grands employeurs des BTA.